

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > PUBLICATIONS > OUVRAGES

"Faut-il adapter le droit des campagnes électorales" Sous la direction de Pierre Espuglas et Xavier Bioy

LE 6 JUIN 2012

Plus de vingt ans après les premières lois sur le financement de la vie politique, le droit des campagnes électorales doit-il être adapté ?



On doit en effet s'interroger pour savoir si **les règles relatives au financement**, mais aussi celles **relatives à la propagande ou au traitement par les médias**, ne seraient pas devenues **trop contraignantes** et ne créeraient pas un **formalisme excessif** entravant, au moins pour une part, l'animation de la campagne électorale. Dans d'autres hypothèses, on peut, à l'inverse, se poser la question de l'opportunité d'un **renforcement de ces règles sur certains points** également relatifs au financement des campagnes ou encore en matière de sondages ou de droit applicable sur internet.

C'est notamment à ces questions que répondent les actes du colloque organisé à l'Université de Toulouse 1 Capitole par l'Institut Maurice Hauriou le 14 avril 2011, soit, par une heureuse coïncidence, le jour même où ont été promulguées les lois composant ce qu'il est convenu d'appeler le « paquet électoral ».

Sous la direction de :
Pierre Espuglas
Professeur à l'Université d'Auvergne

Xavier Bioy
Professeur agrégé des Facultés de Droit - Droit public Université Toulouse 1 Capitole
Directeur de l'Institut Maurice Hauriou
Directeur de l'Institut Fédératif de la Recherche "Mutation des normes juridiques"

[Commander l'ouvrage](#)